

HISTOIRE - GÉOGRAPHIE et ÉDUCATION CIVIQUE

Durée : 2 h 00 - Coefficient : 2

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé

Cette épreuve comporte 3 parties

Une première partie : Histoire et Géographie

Une deuxième partie : Éducation Civique

Une troisième partie : Repères chronologiques et spatiaux

PREMIÈRE PARTIE : HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

⇒ Le candidat choisit l'un des deux sujets suivants

SUJET 1 : Les migrations internationales de travail et le développement.

- Questions (8 points)
- Paragraphe argumenté (10 points)

SUJET 2 : Le choix de la Résistance.

- Questions (8 points)
- Paragraphe argumenté (10 points)

DEUXIÈME PARTIE : ÉDUCATION CIVIQUE

⇒ Le candidat traite le sujet suivant

SUJET : Être citoyen, c'est avoir des droits mais aussi des devoirs.

- Questions (4 points)
- Paragraphe argumenté (8 points)

TROISIÈME PARTIE : REPÈRES CHRONOLOGIQUES ET SPATIAUX

SUJET : Le tour du monde réalisé par Philéas Fogg. (6pts)

⇒ Feuille à rendre obligatoirement avec votre copie d'examen

Maîtrise de la langue (orthographe et expression écrite) (4 points)

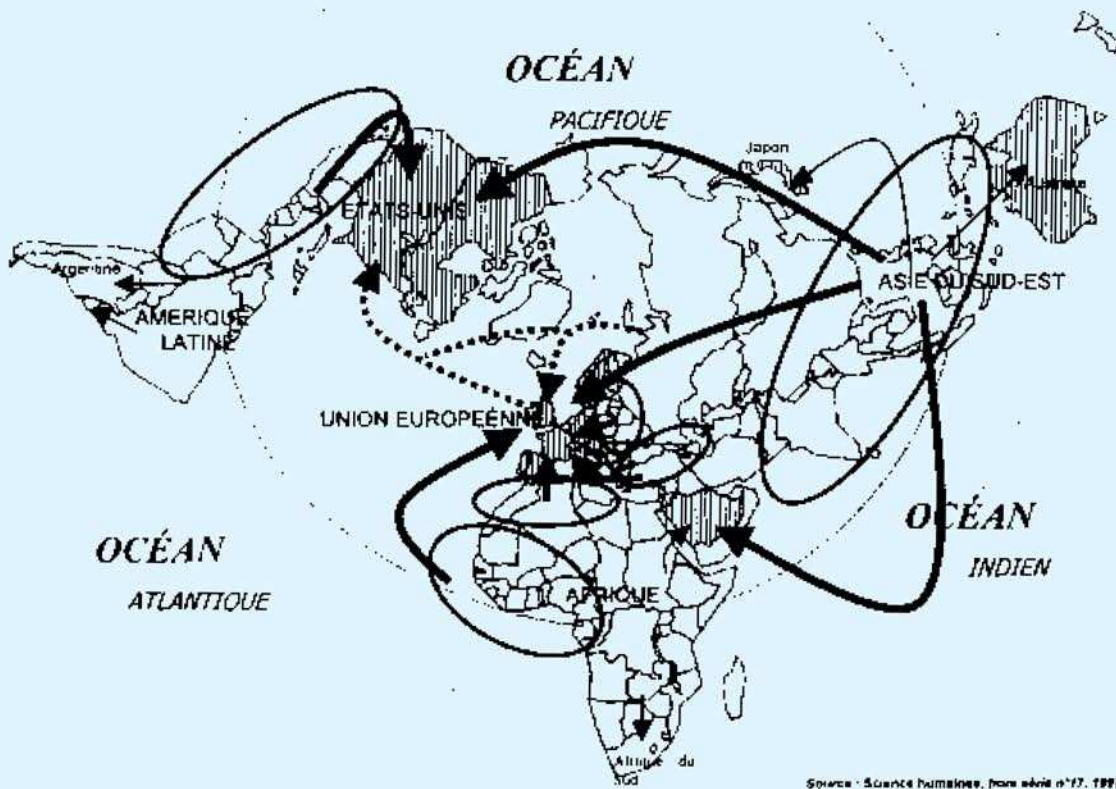
PREMIÈRE PARTIE : HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

⇒ Le candidat traitera UN SEUL sujet au choix

◆ SUJET 1 – Les migrations internationales de travail et le développement

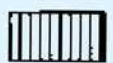
Document 1 : Des territoires mis en relation.

Les migrations de travailleurs aujourd'hui



Source : Sources humaines, hors série n°17, 1997.

Légende :



Principaux espaces d'immigration économique



Espaces d'émigration économique



Flux d'émigration économique : travailleurs qualifiés et non qualifiés



Flux de travailleurs très qualifiés (« brain drain », « cerveaux »)



05 HG/LV2-1

Document 2 : Les migrations sont un atout.

« Au niveau mondial, le nombre d'immigrants [...] a explosé ces dernières années, passant, selon les estimations de 75 millions en 1965 à 175 millions aujourd'hui. [...] Les migrants ne représentent que 3% de la population mondiale, ce qui veut dire que 97% de la population demeure d'une grande stabilité. [...]

Ces immigrants sont souvent la première source de revenus pour leur pays d'origine : l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) évalue le montant annuel des transferts [envois de capitaux] à plus de deux cents milliards de dollars. [...] Ces transferts sont particulièrement bénéfiques pour vingt pays qui en concentrent 88% (Philippines, Inde, Mexique, Turquie, Egypte, Maroc, Bangladesh, etc.). Ainsi, les 4,7 millions d'immigrés philippins ont transféré plus de 90 milliards de dollars entre 1995 et 2003. [...] Les conséquences de ces transferts sur l'essor des économies sont par conséquent considérables, grâce aux capitaux réinvestis (construction de puits, écoles, électrification, dispensaires, etc.) et à la diffusion de nouvelles connaissances techniques et de nouvelles valeurs. »

D'après Laurent CARROUE, *La mondialisation en débat*, Paris, La Documentation photographique, n° 8037, 2004, p. 40.

Document 3 : L'Inde mise sur ses émigrés

« Mondialisation oblige, les pays en voie de développement subissent un exode massif de leurs diplômés vers l'Europe, l'Australie, et, surtout, les Etats-Unis, plus gros importateur mondial de main d'œuvre qualifiée. Chaque année, 85 000 professionnels de l'informatique quittent ainsi le sous-continent indien.

Ce pays fait même figure de cas d'école en matière d'émigration de cerveaux, avec une vague sans précédent depuis le début des années 90.

Tellement que l'Inde multiplie aujourd'hui les efforts pour tirer profit de cette fuite. Elle encourage ainsi les plus qualifiés des Indiens de l'étranger à retourner au pays pour y créer leur entreprise et diffuser leur savoir-faire. Un pari que la Chine et Taiwan ont déjà gagné. [...]

Les autorités indiennes ne peuvent pas lutter contre un tel appel du large. [...] « La fuite des cerveaux ne provoque pas de pénurie¹ de main d'œuvre qualifiée », explique Dipankar Sengupta, qui enseigne l'économie à New Dehli. « Notre système scolaire et universitaire produit trop de diplômés surqualifiés par rapport aux emplois à pourvoir dans le pays. » Certains expatriés, encore peu nombreux, commencent à revenir en Inde pour créer leur start-up². »

D'après Julie AURAY, « Faire de la diaspora un atout », dans *Alternatives économiques*, n° 236, juillet-août 2003.

¹ Pénurie : manque de ce qui est nécessaire

² Start-up : jeune entreprise promise à une forte croissance

QUESTIONS (8 points)

Question 1 (document 1) (3 points)

- a) Relevez trois espaces d'accueil des migrants.
- b) Relevez trois espaces de départ des migrants.

Question 2 (document 2 et 3) (3 points)

Quels sont les avantages de ces migrations pour les pays en voie de développement ?

Question 3 (document 1 et 3) (2 points)

Quels sont les avantages de ces migrations pour les pays riches ?

PARAGRAPHE ARGUMENTE (10 points)

A l'aide des informations tirées des documents et de vos connaissances, rédigez un paragraphe argumenté d'une vingtaine de lignes qui montre que les migrations internationales de travail sont diverses et qu'elles sont un atout pour le développement des pays.

◆ SUJET 2 – Le choix de la Résistance.

Document 1 : Extrait de l'Appel du général de Gaulle du 18 juin 1940.

« Les chefs qui, depuis de nombreuses années, sont à la tête des armées françaises, ont formé un gouvernement. Ce gouvernement, alléguant la défaite de nos armées, s'est mis en rapport avec l'ennemi pour cesser le combat. [...] Mais le dernier mot est-il dit ? L'espérance doit-elle disparaître ? La défaite est-elle définitive ? Non !

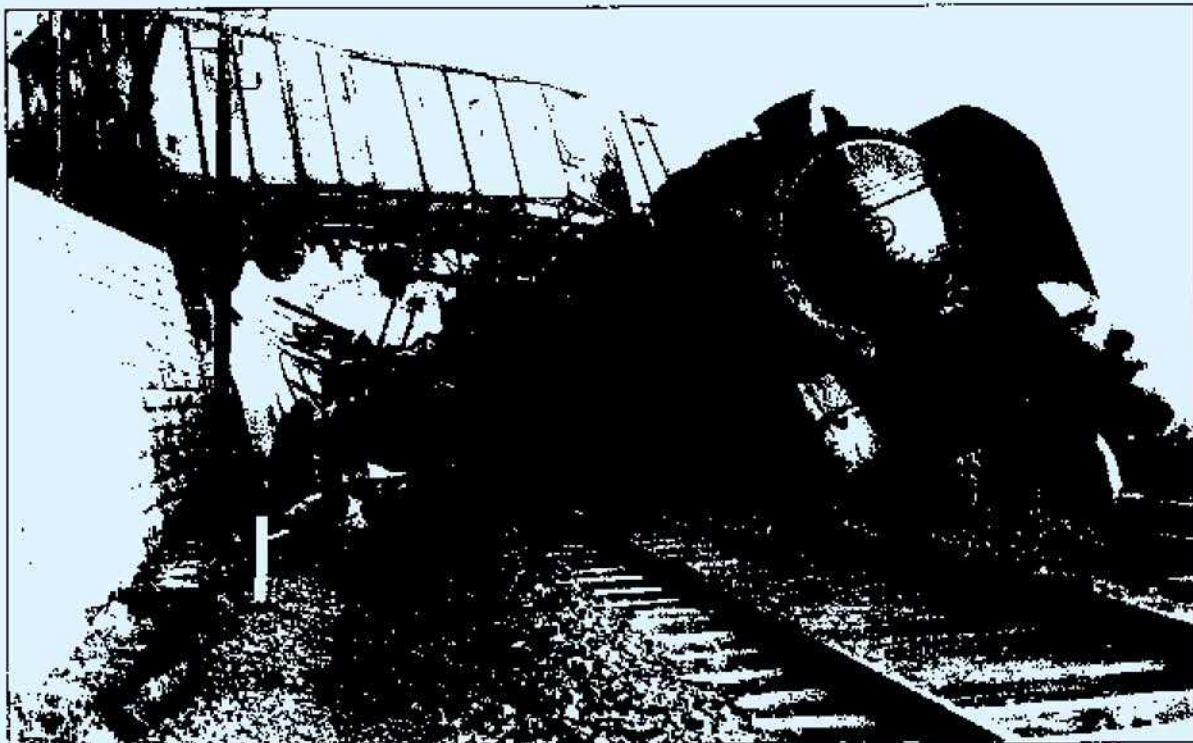
Croyez-moi, moi qui vous parle en connaissance de cause et vous dis que rien n'est perdu pour la France. Les mêmes moyens qui nous ont vaincus peuvent faire venir un jour la victoire.

Car la France n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle a un vaste Empire derrière elle. Elle peut faire bloc avec l'Empire britannique qui tient la mer et continue la lutte. Elle peut, comme l'Angleterre, utiliser sans limites l'immense industrie des États-Unis. Cette guerre n'est pas limitée au territoire malheureux de notre pays. Cette guerre n'est pas tranchée par la bataille de France. Cette guerre est une guerre mondiale. [...]

Moi, général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, avec leurs armes ou sans leurs armes, j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialistes des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver à se mettre en rapport avec moi.

Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas. Demain, comme aujourd'hui, je parlerai à la radio de Londres. »

Document 2 : Un sabotage des résistants en Saône-et-Loire, en mars 1944.



Document 3 : Témoignage de Jacqueline Péry d'Alincourt.

« J'ai vingt-deux ans au printemps 1942, dans Paris occupé. Des hommes, des femmes, des enfants disparaissent tous les jours. Comment accepter de courber la tête ? Je comprends que je préfère mourir. Ce choc détermine en moi une résolution que rien ne pourra détruire.

Je m'engage totalement – d'abord comme membre du BOA*, puis comme membre du secrétariat de la délégation générale – pour combattre avec eux un ennemi qui incarne le mal absolu, pour sauver l'honneur de l'Homme. Il faut assurer le logement, organiser la vie matérielle – papiers d'identité, tickets d'alimentation, couvertures professionnelles – des agents venus de Londres. Il faut trouver les « boîtes aux lettres » (pour collecter les courriers clandestins envoyés de toute la France). Il faut trouver des appartements. L'alerte est permanente. C'est dangereux. Le 24 septembre 1943, la Gestapo m'attend chez moi. »

* BOA : Bureau des opérations aériennes.

Extrait de **Evelyne Morin-Rotureau (dir.)**, 39-45 : *combats de femmes. Françaises et Allemandes, les oubliées de la guerre*, Autrement, 2001.

QUESTIONS (8 points)

Question 1 (document 1)

Dans quel but le général de Gaulle lance-t-il cet appel ? Relevez deux arguments montrant que la défaite n'est pas définitive. (3 points)

Question 2 (document 3)

Citez deux raisons pour lesquelles cette femme entre dans la résistance. (2 points)

Question 3 (documents 2 et 3)

Relevez trois actions menées par les civils pour résister. (3 points)

PARAGRAPHE ARGUMENTÉ (10 points)

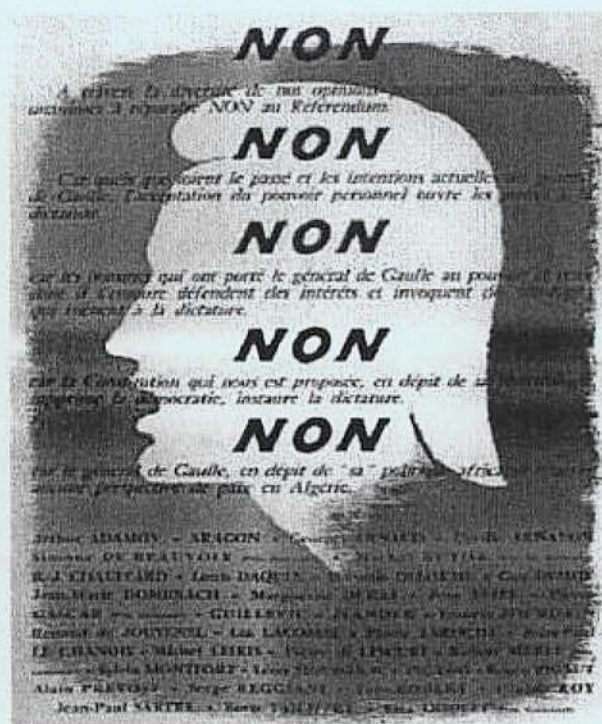
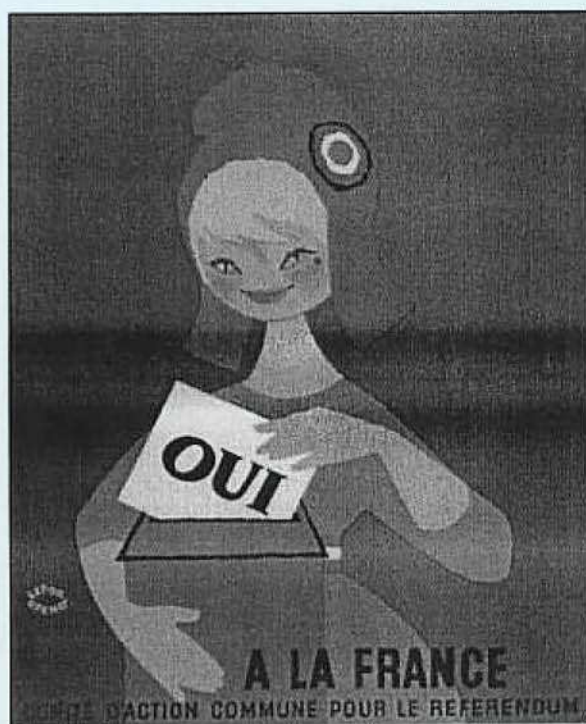
Dans un paragraphe argumenté d'une vingtaine de lignes, en vous servant des informations des documents et de vos connaissances, vous montrerez pour quelles raisons et de quelles manières des Français ont choisi de résister.

DEUXIEME PARTIE : EDUCATION CIVIQUE

◆ SUJET – Etre citoyen, c'est avoir des droits mais aussi des devoirs

Document n° 1 :

Deux affiches observées lors la campagne électorale du référendum du 28 septembre 1958.
(Bibliothèque de la Documentation Internationale Contemporaine / BDIC)



En 1958, les députés qui siègent à l'Assemblée nationale autorisent Charles de Gaulle à préparer une nouvelle Constitution avec le ministre de la justice, Michel Debré. Les votants français choisissent à 79,26 % le OUI à la nouvelle Constitution qui fonde la V^{ème} République.

Document n° 2 :

Extrait de la Constitution de la V^{ème} République du 4 octobre 1958

Art 3 : « - La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum.

Le suffrage peut être direct ou indirect dans les conditions prévues par la constitution. Il est toujours universel, égal et secret. »

Art 4 : « - Les partis et groupements politiques concourent à l'expression du suffrage. Ils se forment et exercent leur activité librement. Ils doivent respecter les principes de la souveraineté nationale et de la démocratie. »

Document n°3 :

Extrait de « La République expliquée à ma fille » - Régis DEBRAY. - Le Seuil, 1998.

« Le citoyen est celui qui participe de son plein gré à la vie de la cité (...)

Si tu ne votes pas, pour t'occuper seulement de tes petites affaires, tu laisseras les autres décider à ta place des grandes. Mais alors, tu ne pourras pas venir te plaindre si un jour, par malheur, le gouvernement sorti des urnes décide (...) d'interdire le rap sur les antennes (...)

Le citoyen a le pouvoir de faire la loi. Si tu fais la loi, il est normal que tu y obéisses. Ça s'appelle le civisme. (...)

Et si tout le monde s'arrangeait pour ne pas payer d'impôt, il n'y aurait plus de gendarmes, ni de lycées, ni d'hôpitaux, ni d'éboueurs, ni d'éclairage public, parce qu'il faut de l'argent à l'Etat ou à la ville pour entretenir ces services. »

QUESTIONS (4 points)

Question n° 1 (documents n° 1 et 2)

Quels sont les 2 moyens par lesquels le citoyen peut exprimer son opinion ? (2 points)

Question n° 2 (document 3)

Quelle définition Régis Debray donne-t-il du civisme ? (1 point)

Question n° 3 (document 3)

Quel devoir tout citoyen doit accepter pour permettre aux services publics comme les hôpitaux ou les lycées de fonctionner ? (1 point)

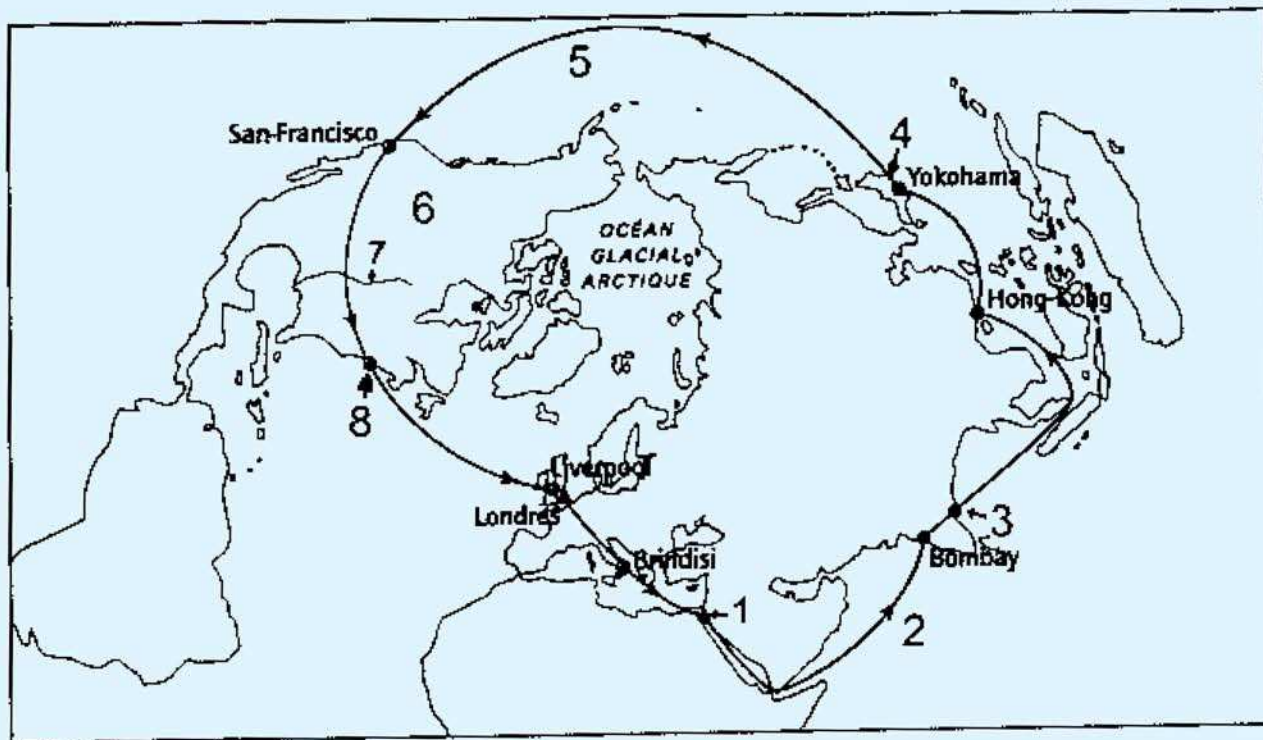
PARAGRAPHE ARGUMENTE (8 points)

A partir de votre analyse des documents et de vos connaissances, rédigez un paragraphe argumenté d'une quinzaine de lignes qui montre que l'on est un citoyen lorsque l'on sait qu'on a des droits mais aussi des devoirs.

**TROISIEME PARTIE : REPERES
CHRONOLOGIQUES ET SPATIAUX**

◆ **SUJET** – Le tour du monde réalisé par Philéas Fogg.

Document : L'itinéraire suivi par Philéas Fogg dans son tour du monde.



d'après www.editions.belin.com

Ce roman d'aventures rédigé par Jules Verne en 1873 raconte le défi extraordinaire lancé par Philéas Fogg de faire le tour du monde en 80 jours en partant de Londres.

Dans son périple, il traverse (0,5 point par réponse correcte) :

1-	UN ISTHME	
2-	UN OCEAN	
3-	UNE VILLE	
4-	UN PAYS	
5-	UN OCEAN	
6-	UN CONTINENT	
7-	UN FLEUVE	
8-	UNE VILLE	

Cet exploit est facilité grâce à l'invention de James Watt : (nom de l'invention + période) _____ (1 point)

Son voyage l'entraîne vers les Indes, alors colonie anglaise. En quelle année, ce pays accède-t-il à l'indépendance ? _____ (1 point)

